

## PROCES-VERBAL N°11 DE LA REUNION CONSEIL MUNICIPAL du 19 décembre 2022 à 20H

Convocation en date du : 15 décembre 2022

Présidence : Madame Béatrice PRITZY

Lieu : Petite salle – Chapelle d 'Huin

Membres en exercice : 14

Secrétaire de séance : Laurie MAUGAIN

*Présents*: Béatrice PRITZY, Jean-Michel GUIGNARD, Cédric BRAGARD, Bruno DECOURVIERES, Claude DESCOURVIERES, Marie-Odile GARNIER, Maxime GIRARD, Philippe GROS, Robert GUYOT, David LETONDAL, Laurie MAUGAIN, Mikaël NICOLAS.

*Absents excusés*: Pascal Garnier (procuration à Cédric BRAGARD) et Christophe REGNIER (Procuration à Marie-Odile GARNIER).

*11 membres présents à la réunion + 2 absents excusés : Quorum atteint*

### ORDRE DU JOUR :

1. Décisions budgétaires modificatives
2. Questions diverses

#### 1. DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

##### - EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE Rue de Pontarlier – Le Souillot

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite de l'extension du réseau de distribution publique d'électricité sous maîtrise d'ouvrage du SYDED rue de Pontarlier, il est nécessaire de créditer le compte 2041 582/204 (GFP : bâtiments & installation) du budget communal pour un montant de 7.059, 00 €, coût des travaux restant à la charge de la commune.

Le budget communal 2022 étant excédentaire, cette somme est prise dans cet excédent.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés valide cette extension de crédit.

#### DCM 1 19 12 2022

| Désignation   | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|---|--------------------------------|----------------------------------|
| D 2041582 : GPF : Bâtiments et installations          |                                | 7 059.00 €                       |
| <b>TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées</b> |                                | <b>7 059.00 €</b>                |

- **TRAVAUX RESEAU EAU POTABLE**

Le Maire expose que pour payer la première partie des travaux de la nouvelle conduite d'eau, il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires (50.000 €) au compte 2315 du budget Eau.

2 possibilités : soit transférer 50.000 € depuis le budget communal, soit utiliser les fonds versés sur le Budget eau par l'obtention du prêt de 290.000 €.

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal à l'unanimité vote la deuxième proposition.

**DCM 2 19 12 2022**

| Désignation                                       | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|---|--------------------------------|----------------------------------|
| D2315 : Install, mat et outil tech                |                                | 50 000.00 €                      |
| <b>Total D23 Immobilisations en cours</b>         |                                | <b>50 000.00 €</b>               |
| R1641 : Emprunt en euros                          |                                | 50 000.00 €                      |
| <b>TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées</b> |                                | <b>50 000.00 €</b>               |

**2. QUESTIONS DIVERSES**

- ✚ L'affouage a été marqué ce jour par les membres de la Commission des bois pour 247 stères. Une visite en forêt a eu lieu ce lundi pour voir deux parcelles qui sont en vente, lieu-dit « Derrière le bois » d'une surface de 7 ha 40a 84 ca.
- ✚ Le feuillet municipal sera distribué dernière semaine de décembre avec L'écho de la CCA 800.

La séance est levée à 21 heures 15.

La secrétaire

Laurie MAUGAIN



Le Maire,

Béatrice PRITZY.

